

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 25 SEPTEMBRE 2014.

Convoqué par Monsieur Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 25 septembre 2014 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par Jonathan CALIN, René QUIDE membres élus, Élisabeth PASTUCH et Bruno DEBOMY experts.

L'ordre du jour était le suivant :

- **1) Procès verbal du CTL du 30 juin 2014 (pour approbation);**
- **2) Ponts Naturels 2015 (pour avis) ;**
- **3) Rapport d'Activité 2013 (pour information) ;**
- **4) Bilan de la campagne IR/ISF et information sur la campagne de recouvrement (pour information) ;**
- **5) Bilan des entretiens professionnels (pour information)**
- **6) Extension de la formalité fusionnée aux donations portant sur les immeubles (pour information) ;**
- **7) Point sur le Budget (pour information)**
- **8) Point sur l'installation d'Arras Banlieue et l'accueil de Foch (pour information) ;**
- **9) Questions Diverses ;**

1) Procès verbal du CTL du 30 juin 2014 (pour approbation);

Les PV du CTL du 30 juin 2014, en l'absence d'observations, a été adopté à l'unanimité

2) Ponts Naturels 2015 (pour avis) ;

Pour l'année 2015, 3 journées peuvent être envisagées comme pont naturel.

- Le Vendredi 02 janvier 2015.
- Le vendredi 15 mai 2015.
- Le lundi 13 juillet 2015.

La Direction propose deux journées :

- Le vendredi 02 janvier 2015
- Le lundi 13 juillet 2015.

La journée du 15 mai n'a pas été retenue, compte tenu de la campagne d'impôt sur le revenu.

La CGT est contre le fait d'imposer aux agents de prendre deux jours de RTT ou de congés. Les agents n'ayant pas de jours de RTT, selon le module choisi, se trouvent dans l'obligation de prendre des jours de congés supplémentaires.

Comme chaque année La CGT a demandé à la direction d'accorder à tous les agents une journée de repos supplémentaire en reconnaissance de l'excellent travail accompli durant l'année : réponse négative de la part de la Direction...sans commentaire !!!

***La CGT, SOLIDAIRES et FO ont voté contre.
La CFTC s'est abstenue.***

3) Rapport d'Activité 2013 (pour information) ;

La direction nous a fait un rapport idyllique de l'activité de la DDFIP du Pas de Calais.

Une activité qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la démarche stratégique, d'une administration qui se veut plus accessible pour les usagers.

Un vaste état des lieux, ou l'autosatisfaction prédomine mais qui reste néanmoins bien loin de la réalité de la vie des services et des conditions de travail des agents qui année après année se dégradent.

En voici les grands thèmes :

L'accueil du public :

- 13 services des Impôts des particuliers
- 35 trésoreries mixtes,

Création du SIP de Lens-Sud au 1er janvier 2013.

L'accueil du public est en augmentation de 5% par rapport à 2012, la faute à la crise économique et sociale.

- 51% de foyers non imposables

Campagne de souscription des déclarations de revenus :

- 245 519 usagers, soit 30% des usagers du Pas de Calais ont bénéficié d'une mission d'accueil.

Campagne des avis IR-TF-TH :

- 269 045 usagers , l'accueil physique en augmentation de 7%.
- 255 481 appels téléphoniques en diminution de 9% par rapport à 2012.

En raison de la persistance de la crise , les services du bassin minier et de la côte sont fortement impactés.

Auto satisfaction sur le numérique :

- Démarches en ligne 14 902 démarches.
- Déclaration en ligne en progression de 8,4%, toutefois 73% des contribuables souscrivent leur déclaration papier.
- Dématérialisation des recours, 876 télé corrections soit 0,4 % des déclarants en ligne.
- Dématérialisation de paiements : nouvelles adhésions, une progression de 6% en 2013.

Les chiffres constatés sont bien loin des chiffres espérés par la DGFIP et en deçà des chiffres nationaux.

Un civisme fiscal consolidé et une qualité de l'assiette et du contentieux.

- Le département se caractérise par un civisme fiscal élevé : 99,13%.
- Le contentieux de masse des particuliers affiche une légère baisse de 1,3%.
- Le gracieux se maintient à un niveau élevé : +2,5%.

Une mission foncière modernisée et une cartographie des valeurs foncières en cours d'élaboration suite aux travaux de fiabilisation des locaux professionnels.

Un marché immobilier en retrait et un test de rapprochement du Pôle enregistrement d'Arras et du SPF d'Arras qui n'a pas donné toutes les satisfactions escomptées par les agents.

La consolidation du référentiel Marianne :

indice de qualité = 93,08%.

Pour les Professionnels :

- Dématérialisation : obligation de télédéclarer et de télérégler pour toutes les entreprises dont le chiffre d'affaire hors taxe est supérieur à 80 000 euros. (79,52% des entreprises utilisent le service en ligne).
- Un soutien aux entreprises en difficulté.
- Mise en place du CICE.

La DDFIP et la lutte contre la fraude fiscale :

- Les résultats du CSP de l'IR sont stables.
- L'orientation du contrôle vers les fraudes les plus caractérisées, une action pénale plus soutenue conduit à un niveau plus élevé de finalité répressive (38,52%).

La DDFIP au service des collectivités locales :

- La DDFIP tient les comptes de 895 communes, 33 ECPI , 15 établissements publics de santé, 81 établissements socio et médico sociaux , 1 syndicat inter hospitalier, 2 offices d'HLM et 27 syndicats et SIVOM.
- La DDFIP a participé aux opérations de fusions préparatoires à la réforme de l'intercommunalité.
- Amplification de la dématérialisation des échanges.
- Des moyens modernes de paiement, mise en place du dispositif TIPI.
- Une expertise financière.
- Un conseil en matière de Fiscalité Directe Locale (FDL)
- Un partenariat avec les collectivités locales...

LES AGENTS ET LES MOYENS :

- 1724 agents au 1er Avril 2014 (1055 femmes et 669 hommes)
- 49,58% des agents ont plus de 50 ans.
- Les promotions : 33 agents ont été promus au grade de contrôleur. (23 par liste d'aptitude, 5 par voie de concours interne normal, 7 par le concours interne spécial)
- 11 contrôleurs ont été promus inspecteurs (3 par liste d'aptitude, 4 au titre de l'examen professionnel, 4 par voie de concours interne)

- 2 inspecteurs reçus à la sélection d'inspecteur principal.

Dialogue social :

- Le CTL s'est réuni 9 fois
- 14 CAPL ont été réunis (appel en notation, listes d'aptitude, tableaux d'avancement)
- 3 réunion de la CHSCT.+12 réunions informelles.

Conditions de vie au travail :

- Recensement des risques professionnel : DUERP et PAP
- Mise en place du tableau de bord de veille sociale : TBVS
- Action de prévention des risques psychosociaux.
- Lutte contre les discriminations.

Formation professionnelle :

- Élaboration d'un plan pour l'année civile
- baisse de 7% du nombre de jours de formation.

Les simplifications :

- Nomination d'un correspondant départemental aux simplifications.
- Mise en place d'un nouvel outil informatique, disponible sur Ulysse 62 : intitulé simplif 62.

4) Bilan de la campagne IR/ISF et information sur la campagne de recouvrement (pour information) ;

Moment particulièrement fort de la vie de la DGFIP et de la DDFIP, la campagne déclarative de 2014, s'est inscrite de la continuité des campagnes précédentes en se caractérisant par la mise en œuvre de mesures de simplification et la mobilisation des services pour promouvoir l'offre numérique.

Campagne papier : D'une durée de 28 jours au lieu de 26 jours pour 2013.

- L'accueil physique = 137 570 est en hausse de 17%.
- l'accueil téléphonique = 81 531 est en baisse de 6%.

Au total, 219 101 usagers ont fait appel aux services de la DDFIP.

Campagne internet : du 21 mai au 10 juin 2014.

- L'accueil physique = 26 910
- l'accueil téléphonique = 28 397

Au total, et durant dix semaines, les agents du département ont recensé 270 216 usagers, ce sont plus de 30% des foyers fiscaux du département qui ont bénéficié des services de la mission d'accueil.

La Gestion des courriels et du dispositif SCoup est en baisse de 27%.

- 7 609 courriels contre 10 496 en 2013

L'émission :

- 20% des déclarations papiers sont des déclarations conformes.
- 776 437 déclarations ont été intégrées dans ILLIAD au 4 juillet 2014. contre 766 008 au 5 juillet 2013.

La déclaration en ligne :

- cette année le nombre de télédéclarants est passé de 215 783 en 2013 à 233 020 en 2014 : soit une hausse de 8%.

Ce résultat se situe en retrait par rapport à la situation nationale.

La campagne ISF :

- Au 4 juillet 729 usagers ont déclaré l'ISF au moyen de la déclaration 2725 et 2 305 usagers sur la déclaration 2042 C
- Au total, le département comptait 3 304 usagers soumis à l'ISF contre 2 957 en 2013.

La campagnes des Avis :

Les premiers avis ont été remis à la poste le 5 août et la campagne a véritablement commencée au cours de la semaine du 11 août.

- Principales nouveautés :
- La création d'une nouvelle réduction d'impôt sur le revenu 2014 en faveur des ménages modestes.
- L'élargissement des critères d'éligibilité à la procédure d'octroi de délais
- La mise en pratique de l'abaissement du seuil de paiement en numéraire de 3 000 euros à 300 euros...

Les premiers retours sur cette campagne montrent que l'affluence au guichets reste très soutenue.

La CGT s'étonne, qu'une fois de plus, malgré les suppressions d'emplois, malgré une affluence de plus en plus forte à l'accueil, malgré les mouvements sociaux des mois d'avril et de mai, les résultats obtenus sont en augmentation par rapport à l'an passé. Le travail des agents a été, une fois de plus exemplaire, mais mal récompensé, voir pas récompensé du tout.

A force de tirer sur la ficelle ...elle va bien finir par casser.

5) Bilan des entretiens professionnels (pour information) ;

La campagne d'entretien professionnel 2014 s'est inscrite dans la continuité de la campagne 2013.

- Les entretiens ont été tenus dans les délais impartis.
- Le nombre des recours est de 37 au lieu de 55

Dans un souci d'équité, les organisations syndicales ont demandé à ce que les CAP, initialement prévues en juillet, soient reportées en septembre.

1 509 agents ont été évalués en 2014.

- 50% ont bénéficié d'une réduction d'un mois.
- 20% ont bénéficié d'une réduction de deux mois.

Pour la campagne 2014, le Directeur a décidé de mettre en réserve.

- Inspecteurs : 0R2 4R1.
- Contrôleurs : 1R2 8R1.
- Agents : 1R2 8R1.

Le nombre de recours devant l'autorité hiérarchique a été de 55.

Après recours hiérarchique, reste en réserve :

- Inspecteurs : 0R2 3R1.
- Contrôleurs : 1R2 5R1.
- Agents : 1R2 8R1.I

Le nombre de recours examinés en CAPL a été de 37.

- Inspecteurs : 5.
- Contrôleurs : 14.(5 CP, 4C1, 5C2)
- Agents : 18 (12 AAP1, 4AAP2, 2AA)

Après recours en CAPL, reste en réserve.

- Inspecteurs : 0R2 3R1.
- Contrôleurs : 0R2 1R1.
- Agents : 0R2 4R1.

Ce sont au total 8 réductions d'un mois qui ont été mises en réserve et la CGT n'approuve pas cette décision de la Direction.

Alors que l'ensemble des agents du départements voient leurs charges de travail, chaque année, augmenter, il serait normal qu'ils en soient récompensés. Il est dommage que certains agents méritants en subissent les effets et se trouvent pénalisés.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider et vous défendre.

6) Extension de la formalité fusionnée aux donations portant sur les immeubles (pour information) ;

L'article 7 de la loi de finances rectificative pour 2013 étend la formalité fusionnée aux donations et donations partages comportant des immeubles.

- Depuis le premier juillet 2014, il y a un seul et unique dépôt au Service de publicité Foncière (SPF) du lieu de situation de l'immeuble ou de l'un des immeubles. Le SPF perçoit désormais les droits de mutation à titre gratuit, la taxe de Publicité foncière et la CSI.
- En cas de pluralité d'immeubles dépendant du ressort de plusieurs SPF, le SPF chargée de la formalité fusionnée perçoit la totalité des taxes, seule la CSI est exigible dans chacun des SPF concernés.

Le volume des actes présentés à la formalité dans les services d'enregistrement va se trouver réduit, quant au volume de la charge de travail du SPF est plus difficilement quantifiable.

La CGT a demandé à la Direction : « quel service sera en charge du recouvrement en cas de contrôle fiscal ? ». question qui avait le mérite d'être posée car la réponse devrait nous être donnée lors du prochain CTL.

L'application de cet article de la loi de Finances rectificative pour 2013 est dans la continuité de l'expérience d'accueil commun du Pôle enregistrement et du SPF d'Arras, qui vise principalement à donner satisfaction aux notaires .

Quant à la charge de travail du SPF, elle va encore augmenter.

7) Point sur le Budget (pour information) ;

Initialement, la dotation était de 5 398 541 euros et les crédit de paiement de 5 421 044 euros.

Au 31 août 2014 le taux d'engagement s'élève à 90%.
Certaines dépenses comme l'affranchissement ont déjà atteints les 100%.

Le taux de consommation sur les trois postes fournitures, papier et consommables informatiques s'élève à près de 60 %.

Concernant les fluides (EDF GDF), un gain est envisageable, compte tenu de la clémence du climat en ce début d'année.

Le taux de consommation du poste frais de déplacement est de 71.2 %.
La direction s'engage à rembourser les frais de déplacement en priorité.

En ce qui concerne l'informatique, 191.000 € d'achat de matériels ont été effectués pour renouveler le parc et acheter des écrans.

Pour l'instant 90% des dépenses initiales ont été financées, 7% vont venir, reste 3% à trouver avant la fin de l'année.

La Direction se veut confiante, la CGT dénonce la baisse des moyens. Chaque année les restrictions budgétaires ont un impact négatif. Ils fragilisent le fonctionnement des services et des missions.

8) Point sur l'installation d'Arras Banlieue et l'accueil de Foch (pour information) ;

L'installation de la Trésorerie d'Arras Banlieue dans l'immeuble Foch est la dernière étape du projet de transfert des deux trésoreries d'ARRAS Municipale et Banlieue sur le site de l'immeuble Foch.

L'arrivée d'Arras Banlieue est prévue pour le 4 décembre.
Ce projet s'inscrit dans la politique immobilière de l'État.

C'est un projet qui s'est fait dans l'urgence, sans aucune concertation. Les agents sont contre, les collectivités locales concernées n'ont pas été concertées et sont majoritairement contre.

L' accueil des publics n'est pas adaptée, le hall étant trop petit et mal agencé.

La trésorerie d'Arras municipale se trouve coupée en deux.

L'emplacement réservé au parking se limite à une portion de trottoir non aménagé mais délimitée.

La sécurité des régisseur et des agents du site s'en trouve fragilisée. Dossier à suivre !!!

9) Questions diverses ;

questions diverses posées par la CGT

1ère question : L'effectif de la recette Municipale d'Hénin-Beaumont est passé de 14, à 9 et aujourd'hui à 5 agents.

La caissière étant partie en retraite, C'est un contrôleur chargé des dépenses qui l'a remplacé .

IL est impossible pour le moment de former d'autres agents à la caisse sans impacter la bonne marche du service.

**La situation menace d'être catastrophique.
La direction envisage t'elle de renforcer le poste ?**

La Direction est consciente de la grande difficulté du service, le chef de service a été reçu en direction pour faire part des difficultés du poste.
La direction a décidé d'affecter deux EMR à temps plein.
C'est mieux, mais il manque encore deux agents pour que le service fonctionne correctement.

2ème question : Même problème d'effectif pour le SIE de LILLERS, l'agent chargé de la comptabilité part en retraite à la fin du mois, Il ne restera plus que 2 contrôleurs et un agent, aucun d'entre eux n'a été formé à la comptabilité. Y aura t'il là aussi un renfort à long terme ?

En ce qui concerne le site de LILLERS, la direction n'envisage aucun renfort.

Pour la CGT s'est un peu fort.

Lors de sa dernière visite de site, la CGT n'a pu que constater « le désert » en matière d'effectif.

Se dirige t'on vers une fermeture programmée du Centre des Finances Publique de LILLERS ?

3ème question : Le nouveau logiciel de remboursement de frais (FDD) est en service depuis juin.

Sa complexité amène de nombreux agents à ne pas établir leur demandes de remboursements de frais de déplacements, la e.formation n'apporte qu'une aide bien insuffisante .

Qu'envisagez vous pour palier aux difficultés rencontrées par une très grosse majorité d'agents ?

La direction est consciente de la complexité du logiciel.

Un « pas à pas » est disponible sur le site Ulysse local et les agents du service RH sont à la disposition de tous, pour apporter leur aide.

4 ème question : La CGT interroge la Direction sur les cartes professionnelles qui auraient dues être remises aux agents à la fin du 1er semestre.

La réception des cartes professionnelles est prévue fin octobre.